



Comité international
des transports ferroviaires

Internationales
Eisenbahntransportkomitee

International Rail
Transport Committee

Lettre circulaire

2/2014

Bern, 2014-01-15

Original FR

Réf. / Ref. G 2921
Traité par / Bearbeitet durch / Contact : Henri Trolliet
Téléphone / Telefon / Telephone: +41 (0)79 704 31 12
E-mail: henri.trolliet(at)cit-rail.org

Conférence des services des réclamations marchandises

Berne, 28 mai 2014

À / Geht an / To

Pour votation
Zur Abstimmung
To be voted on

Pour consultation
Zur Konsultation
For your comments

Pour information
Zur Kenntnisnahme
For your information

Membres du CIT

- Madame Marianne Motherby, Présidente de la Commission CIM
- Monsieur Jean-Marie Sié, Président du Groupe de travail CIM
- UIC
- CER
- OTIF

Secrétariat général
Generalsekretariat
General Secretariat

Weltpoststrasse 20
CH-3015 Bern

+41 (0)31 350 01 90
+41 (0)31 350 01 99

info(at)cit-rail.org
www.cit-rail.org



Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que la **prochaine Conférence des services des réclamations marchandises** aura lieu le **28 mai 2014** au siège du CIT à Berne. Elle est destinée au personnel des services des réclamations, des services de vente et des services juridiques des entreprises membres du CIT. Vous recevrez en temps utile l'invitation à cette manifestation.

La présente lettre circulaire a pour but de vous renseigner brièvement sur le contenu de la conférence et de recueillir vos attentes par rapport aux thèmes à traiter, d'une part pour répondre aux principales questions qui se posent à vos entreprises dans le cadre du traitement des réclamations pour les dommages de transport, et d'autre part pour entamer de premières réflexions par rapport au développement des dispositions correspondantes du CIT.

Le premier module sera consacré à quelques thèmes d'actualités, qui seront introduits par des exposés.

Le deuxième module, qui se déroulera sous forme de travaux de groupes, permettra d'analyser des problèmes d'intérêt général qui se présentent dans la pratique et qui nécessitent de développer éventuellement les dispositions correspondantes du CIT. Les idées de solutions qui se dégageront de ces travaux de groupes seront ensuite approfondies au sein du Groupe de travail CIM du CIT.

Le troisième module vous est entièrement réservé. Vous pourrez avoir des entretiens avec vos collègues au sein d'autres entreprises dans le but de favoriser la collaboration entre vos services et de régler des cas concrets en suspens.

Le projet du programme de la conférence est joint à la présente lettre. Nous vous saurions gré de nous communiquer au moyen du questionnaire joint à la présente lettre,

- la ou les questions d'intérêt général que votre entreprise souhaite éventuellement examiner dans le cadre du module 2,
- les entreprises avec lesquelles vous aimeriez avoir éventuellement un entretien dans le cadre du module 3 de la conférence.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et de nous renvoyer le questionnaire ci-joint par e-mail d'ici au 10 février 2014 (henri.trolliet@cit-rail.org).

Avec nos meilleures salutations.

Erik Evtimov
Suppléant du Secrétaire général

Annexes mentionnées